



OBJET VOTE DES SUBVENTIONS INSCRITES AU B.P. 2012

Réf. 2012-56 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2012
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX.

Absente excusée : Ginette VI VI ANT (pouvoir à JF BOCQUET)

Secrétaire de séance : JF BOCQUET

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

VU les demandes de subvention reçues au cours de l'année,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents

D'ATTRIBUER les subventions suivantes :

Associations de la commune

Bibliothèque	500,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €
Coopérative scolaire (école de Nonglard)	196,00 €
APE - P' tits Loups	1 150,00 €

Associations extérieures

Association Sportive de la Mandallaz (gymnastique)	50,00 €
Comité des Eleveurs (foire de La Bathie)	115,68€
Foyer socioculturel du collège de Poisy	170,00 €
Prévention Routière	65,00 €
Centre de Formation des Apprentis	50,00 € (1 jeune)
Amicale des Pompiers, Sillingy	100,00 €

Montant total des subventions **2566,68 euros**

- **PRECISE** que ces dépenses sont prévues au budget primitif 2012



OBJET VOTE DES SUBVENTIONS INSCRITES AU B.P. 2012

Réf.2012-56- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2012

A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation :
19 novembre 2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 26 novembre 2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 27 novembre 2012